



Procès Verbal de la réunion de la Commission Technique Nationale
Samedi 17 janvier 2009, de 9h30 à 18h30
Société nautique marseillaise, 13007 Marseille

Diffusion : Présidents des Commissions Techniques Régionales, Délégué du Collège des IN, Denis Rançon secrétariat CTN, Yvon Fauvel suppléant CTN, René Cavallo gestion budget CTN.

Pour info : Président de la FFESSM, DTN, représentant du CDN à la CTN, Médecin Fédéral National, Président de la Commission Médicale et de Prévention Nationale.

Représentation des régions

Atlantique Sud :	Jean Louis DINDINAUD
Bretagne Pays de la Loire :	Pascal YAN
Centre :	Bernard NOWAK
Corse :	Rodolphe GRISEY
Côte d'Azur :	Philippe BERNARDI
Est :	Michel GAUCHET
Guadeloupe :	Jean Louis BLANCHARD
Ile de France, Picardie :	Patrick LAMERAT
Pyrénées Méditerranée:	Jean Pierre MONTSENY
Martinique :	Jean Louis BLANCHARD
Nouvelle Calédonie :	Claude MARTIN
Nord, Pas de Calais :	Bruno ENGELS
Normandie :	Bertrand MARTIN
Polynésie :	René CAVALLO
Provence Alpes :	Daniel HURON
Rhône, Alpes, Bourgogne, Auvergne :	Jean Luc BESQUEUT
La Réunion :	Jean Louis BLANCHARD

Sont également présents :

Eric BERGMANN, représentant de la CMPN; Serge CESARANO, IN ; Jean Claude CAYOL, IN, rapport des jurys ; Claude DUBOC, IN ; FAUVEL Yvon, IN, suppléant au président de la CTN ; Christian FERCHAUD, IN ; Jean Pierre MONTAGNON, IN ; Gérard PUIG, IN ; Denis Rançon, IN, secrétaire de séance.

La réunion est animée par Jean Louis BLANCHARD, président de la commission technique nationale.

1 Approbation du PV de la réunion de CTN du 20 septembre 2008 à Vitrolles.

Le procès verbal de la réunion de CTN du 20 septembre 2008 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

2 Informations diverses : Calendrier 2009. Budget prévisionnel 2009

Le calendrier est téléchargeable sur le site de la CTN. A noter que les calendriers des commissions ne sont pas parus dans la revue fédérale. Le calendrier 2009 est présenté et commenté par Jean Louis BLANCHARD.

A noter que 2 stages nationaux de formateurs de TIV sont ouverts pour faire face à la demande.

Un stage national de moniteurs recycleur fermé est proposé.

Les dossiers d'inscription pour les stages et examens nationaux MF2 seront disponibles fin janvier à la fédération.

Pour les stages TIV, les inscriptions seront sur le site de la CTN sous une semaine.

En ce qui concerne le budget prévisionnel, celui-ci est en baisse de 11%, cet écart reflétant la fin de la prise en charge des RIPE par la CTN.

3 RSE accidentologie et analyse du risque. Rapport du groupe de travail. (EB)

Eric BERGMANN commente les travaux de réflexion engagés sur le sujet.

Le constat avancé, au niveau de la pratique fédérale, met en lumière des chiffres très inférieurs quand il s'agit de formation, en opposition de la pratique de loisir.

La Marine Nationale maintient cette pratique dans ses formations.

La sécurité civile a supprimé cet exercice, sans toutefois avoir justifié son caractère « accidentogène ».

L'INPP a suspendu récemment l'apprentissage de la RSE.

L'état maintient cet exercice au BEES. Idem pour les sapeurs pompiers de Paris.

Une des difficultés dans ce genre d'étude est la quantification du nombre d'exercices pratiqués en formation.

Il reste que l'analyse est difficilement objective. **Il n'existe pas de raison médicale pour remettre en question cette pratique.**

L'étude est pour l'instant en faveur du maintien de l'exercice. Une adaptation des objectifs de formation et d'évaluation reste la piste la plus intéressante.

Pièce jointe : synthèse travaux GT en attente

4 Proposition d'information visant à prévenir l'utilisation des substances et produits dopants. Décision.

Eric BERGMANN présente le document produit par le groupe de travail. Ce document est une information sensibilisant le pratiquant et l'encadrant sur l'utilisation des substances et produits dopants, dans le cadre du code du sport.

Ce document sera consultable dans le manuel du moniteur de la CTN, un bandeau renvoyant les pratiquants à sa lecture sera incrusté dans chaque contenu de formation.

Cette décision est acceptée à l'unanimité des présents et des représentés.

Pièce jointe : doc en attente

5 Recommandations CTN pour ateliers verticaux, suite des travaux. Décision. (JV)

Le nombre maximum de cycles est fixé et approuvé depuis la dernière CTN.

Reste aujourd'hui à débattre sur l'organisation des ateliers. Des recommandations sont proposées et débattues. Il est très difficile de fixer des règles strictes et de les mettre en application tant notre activité est tributaire du milieu.

Après débat, il est décidé de retenir la proposition émanant du collège des IN :

«Il appartient au DP et aux formateurs d'analyser tous les paramètres de la plongée afin de mettre en place tout type d'atelier vertical dans les conditions adaptées d'organisation ».

Ces recommandations sont adoptées à l'unanimité des présents et des représentés.

6 Contrat type, utilisable aussi bien à l'échelon régional que national, et dédié en cas de besoin à la surveillance médicale d'activités relevant de la technique. (EB)

Rappel : extrait du règlement médical fédéral : Article 8, rôles et missions des intervenants médicaux et paramédicaux .
« Conformément à l'article R.4127-83 du code de la santé publique (article 83 du code de déontologie) , « l'exercice habituel de la médecine, sous quelque forme que ce soit, au sein d'une entreprise, d'une collectivité ou d'une institution ressortissant au droit privé doit, dans tous les cas, faire l'objet d'un contrat écrit. Ce contrat définit les obligations respectives des parties et doit préciser les moyens permettant aux médecins de respecter les dispositions du présent code de déontologie ».

En conséquence la CTN a demandé à la CMPN de proposer un contrat type, utilisable aussi bien à l'échelon régional que national, et dédié en cas de besoin à la surveillance médicale d'activités relevant de la technique

Eric BERGMANN présente un contrat type, élaboré par le conseil national de l'ordre des médecins, concernant la surveillance éventuelle par les médecins des compétitions fédérales. Ce texte pourrait concerner certains ateliers pratiques lors d'examens techniques fédéraux.

Ce document a été soumis à la commission juridique nationale qui n'a pas répondu à ce jour.

Ce contrat est proposé en information à la CTN, notamment pour l'épreuve de 50 mètres du MF2.

Jean Louis BLANCHARD précise que ce fonctionnement, très intéressant sur le fond, doit être basé sur le bénévolat, et en aucun cas ne doit devenir une obligation. La question est la suivante : Si ce texte est adopté dans cette forme par le CDN, n'y a-t-il pas un risque de dérive obligeant la rémunération de médecins sur les examens de MF2 ?

Pièce jointe : contrat type surveillance épreuves

7 Nouvelle pondération de certaines épreuves pratiques dans l'examen MF2. Décision. (CD)

Claude DUBOC présente projet de pondération des coefficients des épreuves techniques du MF2, proposé par le collège des IN. Il s'agit en fait de revoir les coefficients de l'épreuve à 50 mètres et de l'orientation.

Pour la 50 mètres, Coefficient 2 sur la descente et le travail technique au fond. (descente, stabilisation, vidage de masque, lâcher et reprise d'embout, calcul)

Coefficient 4 sur la prise en charge de l'équipier et la remontée.

Après débat, il est décidé d'expérimenter cette formule en appliquant une double notation sur les examens MF2 en 2009 :

Coefficients, maintenus en 2009 pour l'épreuve à 50 mètres : 4 pour l'ensemble de la prestation.

Pour l'orientation, Coefficient 2 sur l'orientation sans instrument.

Coefficient 1 sur l'orientation avec instrument.

(Anciens coefficients orientation : 3 et 2)

Mise en application dès 2009.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité des présents et représentés.

8 MF2 : Durée de l'épreuve « Aspect théorique de l'activité » à 1h30. Décision. (CD).

Cette épreuve génère des notes très basses, vraisemblablement par manque de temps de réflexion. Il est proposé de passer le temps dévolu à cette épreuve de une heure à une heure trente.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

9 Actualisation du manuel du moniteur : Synthèse et propositions. Décision. (YF)

Yvon FAUVEL nous résume le travail fourni et présente la synthèse du dossier. Après deux retours successifs des CTR, une proposition est présentée.

Certaines modifications sont demandées sur les tableaux présentés, cette actualisation devra attendre une prochaine réunion de CTN pour décision.

10 Information et propositions du collège national des IN : Enseignement et évaluation des connaissances en matériel. Scission de l'épreuve de 50 m MF2 en deux épreuves. (DH)

Daniel HURON nous fait un état des lieux concernant l'évaluation de l'épreuve de matériel au MF2 et au niveau 4. Le problème soulevé touche à la fois les contenus de formation, le niveau d'exigence et les critères d'évaluation à l'examen. Ce sujet sera l'objet d'une réflexion de fond.

Pour le point concernant la scission de l'épreuve de 50 mètres au MF2 : ce thème a été traité précédemment, au point 7 de ce PV.

11 Questions diverses :

Information sur le cursus CCR. Une certaine hétérogénéité est constatée à ce niveau, compte tenu des différentes passerelles existantes. Un recyclage est proposé, sur une durée d'un week-end, dans l'objectif de répondre aux licenciés demandeurs de formation complémentaire. Ce recyclage serait organisé sous l'égide de la CTN.

Cette action pourrait dans la ligne financière dévolue aux formations recycleurs. Reste à définir la date et le lieu, charge au groupe de travail concerné de préciser ces points et d'organiser après accord du président de la CTN.

Ce point est soumis au vote : Accordé à l'unanimité des présents et représentés.

Jean Claude CAYOL : Compte rendu du MF2.

Sur la théorie : Le niveau moyen a tendance à s'éroder, de plus en plus de candidats se situant tout juste dans la moyenne. « Le candidat n'est pas maître de son savoir ».

Sur la pratique : Des lacunes graves sont constatées. Equipements inadaptés et mal maîtrisés, manque de condition physique.

De toute évidence, il n'y a plus de préparation en amont, les candidats attendant tout du stage final.

Secrétaire de séance : Denis Rançon

La prochaine réunion de commission technique nationale est fixée au :
Samedi 21 Mars 2009 , Assemblée Générale annuelle de la CTN, Charenton, Paris